

Séminaire « Développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes : un référentiel pour favoriser un déploiement national »

14 et 15 décembre 2021 – en ligne

Perspectives et clôture du séminaire

Clôture et perspectives du séminaire sur le développement des compétences psychosociales (CPS) des enfants et des jeunes - *Zinna Bessa, Direction générale de la santé (DGS)*

La DGS remercie SPF du travail considérable pour l'organisation de ce séminaire et l'écriture en cours du référentiel national, ainsi que tous les participants pour leur mobilisation.

J'interviens en clôture avec la DGESCO et SPF, mais bien d'autres départements ministériels auraient pu être à nos côtés, tant le sujet est partagé.

Le séminaire a mis en évidence trois piliers forts sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour déployer les compétences psychosociales :

Le premier, la volonté partagée, tant au niveau national que territorial, comme en témoigne la mobilisation importante à l'occasion de ce séminaire et la réunion de nombreux secteurs dont celui de l'enseignement et celui du monde sanitaire et social. Nous devons nous appuyer sur ces dynamiques et interventions existantes dont le séminaire s'est fait l'écho et amplifier le mouvement du partenariat local, de l'appropriation et du renforcement de capacité des professionnels en conciliant approche académique et apprentissage/appropriation par la pratique.

Le deuxième, un engagement politique fort qui a inscrit les CPS dans de nombreux plans et qui prend une acuité particulière, alors que les jeunes paient un lourd tribut en santé mentale suite à la crise Covid ; l'avis du HCSP de juillet 2021 insiste sur les CPS comme déterminants individuels de la santé mentale et les inscrit dans un ensemble de recommandations visant à la promotion et prévention de la santé mentale dès le plus jeune âge. Cet engagement prend un nouvel élan avec la mesure 11 des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie de septembre dernier, qui prévoient de co-construire une stratégie multisectorielle de développement des CPS. Les travaux, pilotés par la Direction générale de la santé et associant de nombreux partenaires, sont actuellement en cours et visent une mise en œuvre de la stratégie dès 2022.

Le troisième, une expertise acquise de votre action et la richesse des connaissances académiques, sur lesquelles nous pouvons compter pour construire maintenant un passage à l'échelle supérieure. Le challenge est considérable : comment ce savoir peut maintenant aider au passage à l'échelle, vers une dimension plus universelle, en conciliant l'évolution des connaissances académiques et expérientielles et aider au plus près les dynamiques territoriales. Le besoin d'outils, accessibles à tous et adaptés, y compris pour le suivi évaluation est évident, pour servir au renforcement de capacité et de la montée en charge.

Nous disposons d'un substrat riche et nous avons une vision commune, celle d'agir tôt, tout au long de la croissance et dans tous les milieux, dans un objectif générationnel. La première stratégie multisectorielle, qui fera l'objet d'une instruction interministérielle à paraître au 1er trimestre 2022, se doit de construire les bases solides pour y parvenir. Elle sera évolutive et s'enrichira au fur et à mesure des expériences des territoires.

Notre ambition, après celle de faire en 2032 la première génération sans tabac, est celle d'une nouvelle génération qui aura bénéficié d'un développement des CPS tout au long de son parcours.

Thomas Leroux, Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)

Le développement des CPS s'inscrit dans la politique éducative de promotion de la santé et dans la démarche École promotrice de santé, démarche globale et positive qui permet de mieux articuler l'ensemble des actions de promotion de la santé au sein des écoles et des établissements, dans un objectif de pertinence et de cohérence. Elle a notamment pour enjeu de renforcer les connaissances et attitudes favorables à la santé et les CPS pour tous les élèves.

Le développement des CPS est rendu possible en milieu scolaire car toutes les disciplines participent à leur acquisition et toutes les CPS sont présentes dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. En outre, la vie de l'école ou de l'établissement constitue un terrain propice à leur mise en pratique. Des séances dédiées, qui intègrent les CPS ou qui sont entièrement consacrées aux CPS, peuvent être proposées aux élèves en complémentarité des enseignements et du socle commun.

Il est en effet essentiel d'outiller les élèves par le développement des CPS afin de contribuer à la construction de leur santé et de favoriser leur réussite scolaire. Pour ce faire, il apparaît primordial de former l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale pour qu'ils soient en capacité de développer les CPS chez les élèves.

Au niveau national, l'année dernière, deux séminaires inscrits au plan national de formation ont accordé une part significative aux CPS : un séminaire dédié à la démarche École promotrice de santé et un autre portant sur la vulnérabilité et la résilience en contexte de crise. Ils se poursuivent cette année. Une sensibilisation très large doit néanmoins être menée avant de développer ou de renforcer la formation de tous les personnels à l'échelon académique. Ces formations devront être adaptées aux besoins et aux dynamiques de chaque territoire, certains étant déjà particulièrement mobilisés sur cette question.

Le milieu scolaire n'est toutefois pas le seul favorisant le développement des CPS chez les jeunes. Ces derniers les acquièrent progressivement, également au sein de leur famille et en interaction avec leur environnement social. Le développement des CPS doit ainsi s'inscrire dans une continuité, sur tous les temps de vie de l'enfant et avec tous les acteurs qui interviennent auprès d'eux.

La parution du référentiel permettra d'approfondir la réflexion afin de travailler la généralisation du développement des CPS, en mobilisant l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès des jeunes, tout en garantissant la mise en œuvre de bonnes pratiques.

François Beck, Santé publique France

Le souhait de Santé publique France est d'accompagner au mieux l'élan très fort des parties prenantes et des acteurs de terrains pour doter les nouvelles générations de la capacité de faire des choix éclairés et raisonnés et des habiletés à vivre ensemble. Un tel objectif est atteignable grâce aux compétences psycho-sociales, qu'elles soient cognitives, émotionnelles ou sociales.

L'objectif de Santé publique France, notamment à travers ce séminaire, était de mettre en place les conditions permettant à la fois :

- de promouvoir le bien-être et la santé globale dans toutes ses dimensions en favorisant le développement des CPS de tous les jeunes, de la petite enfance aux jeunes adultes.
- de soutenir les adultes en position d'éducation (parents et professionnels) et leur permettre de renforcer leurs propres CPS, ce qui constitue une condition essentielle au développement des CPS des enfants.
- de déployer sur l'ensemble du territoire, dans les différents milieux de vie de l'enfant, des interventions CPS qui soient efficaces et fondées sur les données probantes.

En tant qu'agence nationale de santé publique, nous sommes avant tout visibles en raison de nos campagnes de communication auprès du grand public. Une telle approche permet en effet de toucher rapidement des millions de personnes à un coût réduit.

En tant qu'agence scientifique, Santé publique France a aussi pour mission d'améliorer la santé de la population en incitant les professionnels et les décideurs à mettre en œuvre des interventions efficaces fondées sur les données probantes, et dans l'idéal efficaces (c'est à dire provoquant un retour sur investissement). Nous avons un rôle de prévention, de promotion de la santé de repérage et d'orientation. Nous cherchons aussi à favoriser les innovations pertinentes en prévention. Dans cet objectif, la priorité de l'agence est de promouvoir des interventions qui ont déjà été évaluées en nous assurant que ces interventions soient de nature à réduire les ISTS.

Nous sommes également impliqués dans la qualité du déploiement de certains programmes adaptés à la France, en lien avec des partenaires associatifs comme la Fédération Addiction, Addictions France, le Groupe de recherche sur la vulnérabilité sociale, le Comité National contre le tabagisme (CNCT), le Codes 06...

Nous cherchons à favoriser au maximum les échanges entre les savoirs scientifiques et les savoirs expérientiels. Nous soutenons ainsi des actions, pilotées par la SFSP et la FNES, de capitalisation autour des expériences locales. Ces travaux de capitalisation ont vocation à venir compléter notre registre de programmes validés.

Notre objectif est donc de faire le lien entre le savoir académique issu de la littérature scientifique, souvent internationale, et le savoir expérientiel issu de l'expertise de terrain dont on a vu depuis hier à quel point elle est riche et essentielle à prendre en compte dans la mise en œuvre des interventions.

C'est dans cette perspective que nous avons réalisé un document de référence faisant l'état des lieux des connaissances sur les CPS. Ce document destiné aux professionnels et aux décideurs sera mis en

ligne sur le site de SpF au 1er trimestre 2022. Il offre un bilan actuel et exhaustif des connaissances scientifiques et théoriques sur les CPS et les interventions probantes.

Cet ouvrage constitue un cadre théorique qui se donne l'objectif de construire une culture commune et partagée autour des CPS en proposant notamment :

- une définition actualisée et opérationnelle des CPS,
- une classification actualisée regroupant les 9 principales CPS,
- un bilan des effets des programmes probants CPS,
- des critères d'efficacité et de qualité des interventions CPS,
- une démarche d'évaluation des interventions CPS et des instruments de mesure des CPS.

Une synthèse d'une trentaine de pages permettra de rendre ce contenu accessible au plus grand nombre et sera mise en ligne en même temps que le référentiel, début 2022.

Nos prochains livrables seront :

- Un guide pratique CPS proposant des connaissances théoriques et pratiques (issues des savoirs scientifiques et expérimentaux) qui devront permettre la mise en place d'interventions CPS fondées sur les données probantes. Ils seront élaborés en lien avec tous les acteurs en particulier ceux de terrain, avec l'aide de groupes de travail, pour une co-construction avec les universitaires et les acteurs travaillant sur les CPS.

Ce guide sera construit selon le cadre théorique et scientifique présenté dans le référentiel. Il donnera des moyens concrets pour développer ces CPS, tels que la mise à disposition d'activités probantes et prometteuses ou de pratiques informelles prometteuses...

- Ensuite viendra un guide pratique sur l'évaluation de terrain qui contiendra des connaissances théoriques et pratiques pour soutenir la mise en place d'évaluations d'intervention CPS par les acteurs de terrain.
- il y aura enfin des supports en ligne afin de faciliter le transfert et l'appropriation des connaissances théoriques et pratiques contenus dans les guides.

Ce séminaire nous a permis d'identifier et d'échanger autour des freins et des leviers comme l'inscription dans la durée et la nécessité de consacrer du temps, l'adhésion, la force des partenariats et l'inscription dans une stratégie interministérielle.

Les périodes de l'enfance et de l'adolescence constituent des phases de développement cognitif, social et affectif qui déterminent à court, moyen et long terme la santé physique et mentale des individus. Elles sont donc des moments privilégiés de la trajectoire de vie pour intervenir dans une logique de promotion de la santé globale et de prévention des problèmes de santé. Les travaux conduits en économie de la prévention confirment d'ailleurs que les retours sur investissement les plus importants, en raison des coûts sanitaires et sociaux évités, concernent les interventions les plus précoces.

L'acquisition de certaines compétences psychosociales par les élèves et plus largement par l'ensemble des jeunes a l'avantage d'influencer à la fois la santé physique et mentale, mais aussi un meilleur apprentissage scolaire et une amélioration du climat scolaire. Elles se situent au cœur des enjeux de promotion de la santé et constituent donc un investissement très précieux en vue d'une vie en bonne

santé mentale et physique, et on sait à quel point la santé mentale des jeunes a été éprouvée ces derniers mois.

Ce séminaire a tenu ses promesses grâce à cette mobilisation des équipes et à la qualité des interventions qui ont donné à voir toute la qualité, tout l'engagement des acteurs de terrain dans ces interventions et tout leur attachement à s'appuyer sur des pratiques efficaces qui nous permettent collectivement d'aller vers une meilleure santé pour chacun.